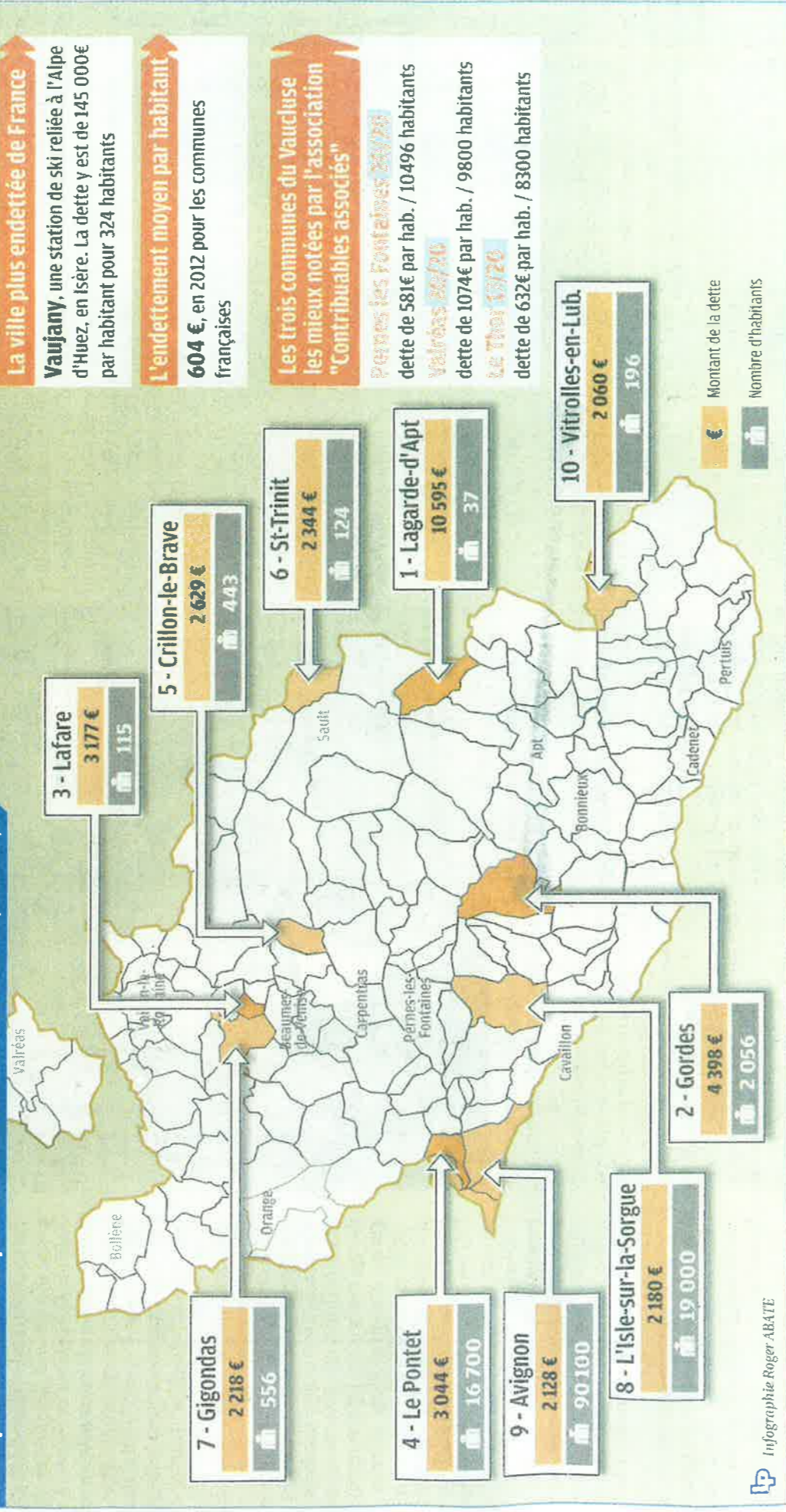


Faut-il vraiment sanctionner l'endettement dans les urnes?

MUNICIPALES 51 % des Français voteront en fonction des engagements sur la fiscalité locale. Mais attention à ne pas se baser sur les chiffres bruts, comme le montrent plusieurs exemples vauclusiens

Le top 10 de la dette par habitant dans le Vaucluse (en 2012)



Sur quels critères les électeurs feront-ils leur choix les 23 et 30 mars prochains? À en croire un sondage réalisé par OpinionWay pour Le Figaro et LCI, 51 % des Français se prononceraient sur les engagements des candidats en matière de fiscalité locale, loin devant la sécurité. Avec une prime, évidemment, à ceux qui promettront de stabiliser les taux communaux, voire de les diminuer. On peut y voir une nouvelle manifestation du "ras le bol" fiscal mais peut-être aussi, en ces temps de crise, le signe que les électeurs vont désormais porter un regard plus aigu sur la manière dont leur commune gère ses ressources financières. Et se tourneront sans doute en nombre vers les sites d'information proposant le montant de la dette par habitant ou encore les notes sur 20 qu'attribue l'association "Contribuables associés", au slogan particulièrement éloquent: "300 000 militants contre l'oppression fiscale". Le souci, dans un cas comme dans

l'autre, c'est que la lecture de chiffres bruts ou de notes lapidaires teintées d'idéologie n'autorise pas à porter un jugement définitif sur les qualités de gestionnaires des équipes sortantes. Comme il existe du bon et du mauvais cholestérol, la dette n'est pas en soi synonyme d'incurie budgétaire.

Toute la question est de savoir pourquoi une commune s'est endettée, sachant qu'il est théoriquement impossible à une municipalité de financer son fonctionnement par l'emprunt, réservé aux seuls investissements. Avignon, par exemple, était en 1995 rien moins que la ville la plus endettée de France, à tel point qu'elle est alors passée à deux doigts de la mise sous tutelle. Elle reste aujourd'hui considérablement endettée (voir ci-dessus) et a même continué à emprunter ces dernières années. Faut-il en déduire pour autant qu'elle est à été mal gérée? Jean-Louis Cros, directeur général des services de la Ville d'Avignon, n'est sans doute pas

Comme il y a du bon et du mauvais cholestérol, la dette n'est pas en soi synonyme d'incurie

7 ans, la situation peut-être qualifiée de saine. Entre 10 et 15 ans, ça commence à sentir le roussi. Au-delà, c'est l'alerte rouge. Et pour mémoire, en 1995, ce ratio était à Avignon de 21 ans...

L'opposition avignonnaise dénonce pourtant une baisse en trompe-l'œil, qui ne prend pas en compte les emprunts contractés dans le même temps par la communauté du Grand Avignon ou les sociétés d'économie mixte. Et il est de fait difficile d'obtenir des municipalités des bilans consolidés offrant un tableau précis de la manière dont est utilisé votre argent (voir ci-dessus). Mais même en possession de ce type de bilan, l'électeur ne peut se baser sur les seuls chiffres pour se

faire une opinion. Car une commune peut aussi s'endetter lourdement pour réaliser des investissements productifs assurant son développement économique et ne récolter les fruits de sa politique que dix ou quinze ans plus tard. C'est la voie choisie par exemple par Christian Gros, maire PS de Montoux (1254€ de dette par habitant), souvent critiqué pour ses lourds investissements et sa politique de croissance à marche forcée, en particulier sur la ZAC de Beaulieu. Aujourd'hui, le secteur prend enfin son envol, le futur parc Spirou fera office de moteur économique, la commune est dynamique sur le plan démographique et les habitants voient leurs biens prendre de la valeur. Ce qui ne l'exempte pas de reproches, et la campagne des municipales donnera à ses opposants l'occasion de les formuler. Mais ce pari plutôt réussi démontre que la dette doit toujours s'analyser à la lumière du contexte et des orientations retenues.